

Proposition

Sujet :

Commissions dépendantes du Conseil communal et du Conseil général – organisation et regroupement futur.

Intervenant :

Mouvement Indépendant

A l'attention de :

Conseil communal

« M. le Syndic, Mme la Conseillère, MM. les Conseillers, M. le Président du Conseil général, Chers collègues du Conseil général,

La proposition du Parti socialiste concernant la création des deux commissions sur lesquelles nous devons nous prononcer ce soir est louable. La vitalité de notre vie villageoise ne demande qu'à être soutenue, toute génération et toute société confondue.

Cela étant, la création de ces deux commissions nous paraît quelque peu précipitée et mériterait une discussion de fond.

Pour notre groupe, il convient préalablement de structurer et d'organiser au mieux notre fonctionnement communal ainsi que la formation de ses commissions existantes. Actuellement, une partie des commissions en place est dépendante du Conseil communal et l'autre dépend du Conseil général. Il nous paraît important que l'ensemble des commissions puissent à l'avenir être intégrées au Conseil général. Cela permettra d'avoir une vision d'ensemble plus efficace desdites commissions, une meilleure transmission des informations et encouragera d'éventuelles synergies entre ces différentes commissions.

Nous avons bien conscience que certains règlements internes des commissions soumises au Conseil communal devront peut-être adaptés ou révisés afin de pouvoir être intégrés au Conseil général. Cependant, il apparaît primordial que nous puissions doter notre commune d'un fonctionnement efficace, transparent, cohérent et sans lourdeur inutile.

Nous demandons donc que le Conseil communal examine notre demande et que notre proposition soit formellement transcrite au PV de ce soir.

Merci de votre attention. »

Pour le Groupe Mouvement Indépendant
Isabelle Seydoux.